

Abidian, le 02 octobre 2017

Emetteur

: SANOGO A.

Destinataires: Adhérents MA2E

Objet

: Opération immobilière MA2E

N/Réf

: MA2E/SA/KAK/RHO/564-2017

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

J'ai le plaisir de vous communiquer le compte rendu de la réunion de la Commission d'Attribution des logements MA2E, qui a eu lieu les 14 et 15 septembre 2017 au Centre des Métiers de l'Electricité (CME) à Bingerville, en vue de délibérer sur les dossiers de demandes d'achat de maisons reçus.

Vous y trouverez la liste des cent trois (103) premiers bénéficiaires de logement de l'opération immobilière initiée par votre mutuelle.

Par ailleurs, je vous informe que la remise de clés à ces premiers bénéficiaires, se déroulera au cours d'une cérémonie solennelle, le jeudi 02 novembre 2017.

Je félicite les acteurs de cet important travail qui vient d'être accompli et rassure l'ensemble des adhérents que l'opération immobilière se poursuit. Je demande donc à ceux dont les dossiers ne sont pas complets d'y remédier et invite les adhérents qui n'ont pas encore souscrit à déposer leurs dossiers à MA2E.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le Président du Conseil d'Administration



# COMPTE RENDU DE LA SEANCE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MA2E

Destinataires : Adhérents MA2E

POED NA 50 LIVE



La Commission d'Attribution des logements de la MA2E s'est réunie les 14 et 15 septembre 2017 en vue de délibérer sur les dossiers présentés par les membres ayant souscrit au projet immobilier.

#### Composition de la commission

NOM & PRENOM(S)	FONCTION
SANOGO ABDOULAYE	PRESIDENT
2. KOUADIO YAO EMMANUEL	MEMBRE
3. FOFANA BRIHIMA	MEMBRE
4. N'DRIN BONNY EMMA	MEMBRE
5. SIE LAMBERT	MEMBRE
ODRE EVARISTE DANIEL	MEMBRE
KAUNAN ALEXIS KOFFI	SECRETAIRE

Travail effectué par la commission depuis sa création :

- Réunion de prise de contact
- Réunion d'élaboration de l'Instruction de Travail (IT)
- Réunions de validation de l'IT par la commission
- Réunions de validation de l'IT par le CA
- Visites des sites AKANDJE & SONGON
- Réunions d'organisation de l'attribution
- Réunions d'attribution
- Présentation au PCA
- Diffusion au CA pour validation

Attribution des logements MA2E : 1 ère phase

ex & NBJ

е

1



Les travaux de la commission ont été conduits dans le strict respect de l'instruction de travail (IT) élaborée en octobre 2016.

#### Rappel des critères :

Les critères d'attribution des logements sont les suivants :

- 1. Être employé de l'une des Sociétés (CIE, SODECI, CIPREL, GS2E, MA2E, SGA2E et SIVE) ;
- 2. Etre membre de MA2E;
- Avoir payé l'apport initial de 35% du coût correspondant au type de maison choisi ; ce taux est de 20% pour les E/O, M1 & M2.
- 4. Avoir une quotité disponible suffisante au moment de la mise en place du crédit (en prenant en compte le crédit différé).

Pour arrêter la liste définitive des attributaires, si l'effectif du nombre de demandes est supérieur au nombre de logements disponibles, les critères complémentaires suivants seront appliqués :

- L'ordre d'inscription à l'opération immobilière concernée (date du premier paiement pour le type de maison choisi);
- La qualité de membre actif qui sera mesurée par la régularité du membre dans la vie de la MA2E;
- 3. L'ancienneté du souscripteur ;
- 4. Au cas où pour un type de maisons donné, l'offre serait inférieure à la demande, les collaborateurs seraient prioritaires par rapport à leur hiérarchie.

Le quorum de cinq membres présents sur six de la commission pour valider les travaux a été atteint à chaque session (voir liste de présence)

### **1 - SYNTHESE GLOBALE DES DELIBERATIONS**

Quartiers	Logements disponibles	Demandes reçues	Logements attribués	Logements disponibles non attribués	Nombre de demandes non satisfaites
<b>AKANDJE</b>	90	120	52	38	68
SONGON	100	85	51	49	34
TOTAL	190	205	103	87	102

Attribution des logements MA2E : 1 ère phase

£ 50 +1



# Le nombre de dossiers traités se répartit comme suit :

	Nombre de logements à attribuer	Nombre dossiers reçus	dossiers respectant l'apport et la quotité	dossiers respectant l'apport pas la quotité	dossiers ne respectant ni l'apport ni la quotité
AKANDJE					
3 pièces en bande	42	37	28	4	5
3 pièces individuelles type social	8	36	23	8	5
3 pièces individuelles type économique	5	29	16	1	12
4 pièces individuelles type économique	35	18	8	3	7
TOTAL AKANDJE	90	120	75	16	29
SONGON					
3 pièces jumelées type social	38	50	32	11	7
3 pièces jumelées économique	26	24	12	7	5
4 pièces jumelées social	36	11	7	1	3
Total SONGON	100	85	51	19	15
TOTAL GENERAL	190	205	126	35	44

Les 34 dossiers concernant les logements 4 pièces individuelles type Social à AKANDJE n'ont pas été analysés parce que les logements ne sont pas encore disponibles. Le travail de la commission s'est fait sur la base de 205 demandes pour les 190 logements disponibles.

# 2 - REPARTITIOIN DES DOSSIERS PAR QUARTIER

# a. Dossiers respectant l'apport minimum et la quotité par type de logement

Libellé	Nombre de logements	Nombre de dossiers	%
AKANDJE	90	75	83,33%
SONGON	100	51	51,00%
TOTAL	190	126	66,32%

Attribution des logements MA2E : 1 ère phase



### b. Dossiers respectant l'apport minimum mais pas la quotité

Libellé	Nombre total de dossiers	Nombre de dossiers ne respectant pas la quotité	%
AKANDJE	120	16	13,33%
SONGON	85	19	22,35%
TOTAL	205	35	17,07%

### c. Dossiers ne respectant ni l'apport ni la quotité

Libellé	Nombre total de dossiers	Nombre de dossiers ne respectant ni la quotité ni l'apport minimum	%
AKANDJE	120	29	24,16%
SONGON	85	15	17,64%
TOTAL	205	44	21,46%

# 3 - REPARTITIOIN DES DOSSIERS PAR QUARTIER ET TYPE DE LOGEMENT

Le travail de la commission a porté sur l'analyse des dossiers respectant l'apport minimum et la quotité soit au total 126 dossiers dont 75 pour AKANDJE et 51 pour SONGON.

#### a) **AKANDJE**

	AKANDJE						es demandes	
Libelle	Nombre de logements disponibles	Nombre de logements attribués	Nombre de logements disponibles non attribués	Nombre de demandes valides non satisfaites	Nombre dossiers reçus	Nombre de demandes respectant l'apport minimum et la quotité	Nombre de demandes invalides	% des demandes satisfaites/ Disponible
3 pièces en bande	42	28	14	0	37	28	9	66,67%
3 pièces individuelles type social	8	8	0	15	36	23	13	100,00%
3 pièces individuelles type économiques	5	5	0	11	29	16	13	100,00%
4 pièces individuelles type économiques	35	11	24	0	18	11	7	31,43%
TOTAL	90	52	38	26	120	78	42	57,78%

NB : 3 dossiers respectant l'apport mais pas la quotité ont été attribués sous réserve portant le nombre d'attribution à 11 au lieu de 8

Attribution des logements MA2E : 1 ère phase

4 NE



#### Pour AKANDJE, le tableau indique :

- Pour 90 logements à attribuer, seuls 52 ont pu l'être.
- Pour 78 dossiers jugés valides (avec trois sous réserve), 26 n'ont pu être satisfaits alors que 38 logements sont disponibles.
- 42 demandes ne respectaient ni l'apport minimum ni la quotité

#### b) **SONGON**

		SONGO	N		Analyse de	es demande	S	
Libelle	Nombre de logements disponibles	Nombre de logements attribués	Nombre de logements disponibles non attribués	Demandes valides non satisfaites	Nombre dossiers reçus	Nombre de demandes respectant l'apport minimum et la quotité	Nombre de demandes invalides	% des demandes satisfaites/Di sponible
3pièces jumelées type social	38	32	6	0	50	32	18	84,21%
3pièces jumelées type économiq ue	26	12	14	0	24	12	12	46,15%
4pièces jumelées type social	36	7	29	0	11	7	4	19,44%
TOTAL	100	51	49	0	85	51	34	51,00%

Relativement à SONGON, pour un total de 100 logements disponibles, 51 attributions ont été faites. Les 49 logements restant sont donc encore disponibles.

Par rapport au nombre de dossiers traités, toutes les 51 demandes respectant les critères ont été acceptées par la Commission. Les 34 dossiers jugés invalides n'ont pas fait l'objet de proposition d'attribution.

Attribution des logements MA2E : 1 ère phase

A SOK INEW



# 4 - SYNTHESE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS RECUS

Libellé	AKANDJE	SONGON	TOTAL
Total des logements disponibles	90	100	190
Total des propositions d'attributions	52	51	103
Total non attribué	48	49	87
Total des demandes reçues	120	85	205
Total des demandes valides	78	51	129
Total des demandes valides non satisfaites	26	0	26
Total des demandes invalides	42	34	76
Dossiers non analysés pour logements indisponibles	34	0	34
Total global des demandes reçues	154	85	239

# 5 - ETAT DES ATTRIBUTIONS PAR TYPE DE LOGEMENT

# A- LOGEMENTS 3 PIECES EN BANDE (AKANDJE)

- Coût: 13 200 000 F

- Apport minimum: 4 620 000 F

- Disponibles: 42; Attribués: 28; Reste: 14

#### <u>Liste des 28 attributions</u> :

	KA ETCHIAN MONIQUE	15.	AKPOUE AFFOUET ROSABELLE
2 ADIA	ICPA ADELINE ANTOINETTE EDGE ALLIA		

ADINGRA ADELINE ANTOINETTE EPSE AMIA
 KOUAME KISSY AIMEE EPSE DEY
 KOUADIO AHOU VERONIQUE
 KOFFI YAO

4. COULIBALY OUANDJO MINATA

17. KOFFI YAO

18. KALOU EPSE ANANE ODILE YOUNAN

5. KONE INZA JOEL EUSTACHE. 19. KOISSI AYA PHILOMENE

6. AKPALI ANNE ADELINE. 20. OUATTARA DOUYERI JOCELYNE

7. ATSEBY JEAN CLAVER
21. OUATTARA KATIENNESSONGUI KASSOUM
22. KOEFI AVA FELICITE

9. SANA MARIAME 22. KOFFI AYA FELICITE 23. COULIBALY SIRIKI

10. KASSI N'DOUA

24. BOKA AFFOUE DANIELLE

11. KALIFA EHOUMAN NARCISSE

25. CODJIA ROSELYNE ESTELLE

12. BROUKO DIDI GUY ROLAND.

26. N'ZI AKISSI MARCELINE TATIANA

13. KOFFI ARSENE YAO

27. KOUAKOU ABOUA BADJO MARTIN

14. GNOHANLOU ELODIE

28. ANOUMOU ETTIEN CELINE

NB : Les dossiers de Monsieur KALIFA EHOUMAN NARCISSE et Mme DEY NEE KOUAME KISSY AIME ont été acceptés par la Commission parce que le nombre de demandeurs de ce

Attribution des logements MA2E : 1 ère phase

7 NAY



type de logement est inférieur à la disponibilité (42 logements disponibles pour 28 dossiers valides).

# B - LOGEMENTS 3 PIECES INDIVIDUELLES TYPE SOCIAL (AKANDJE)

Cout: 15 000 000 F

Apport minimum : 5 250 000 F

- Disponibles:8; Attribués:8; Reste:0

#### Liste des 8 attributions

1 KOUASSI AFFOUA ELISABETH

- 2 KOFFI ADJOUA SUZANNE EPSE KOUAKOU
- 3 GNADJE LAURE MARIE CHRISTIANE
- 4 KOUADOU NEE OUATTARA N'DRI AYA MARCELLE
- 5 KONATE SEYDOU
- 6 ATTOH AMELAN SOLANGE
- 7 YAPO STANISLAS RODRIGUE
- 8 DAGO DAUBLET YVETTE JOCELYNE EPSE SIKA

# C. LOGEMENTS 3 PIECES INDIVIDUELLES TYPE ECONOMIQUE (AKANDJE)

- Coût 20 000 000 F
- Apport 7 000 000 F
- Disponible:8; Attribués:8; Reste:0

#### Liste des 5 attributions

- 1. BEMI GBIALY AMBROISE
- 2. ASSI CYR AIME
- 3. TIHI EPSE MONNAN TCHINSIA VALERIE
- 4. MENSAH ADJE LANDRY FIDELE
- 5. MENSAH GUILLAUME DANIEL ADJETE

NB : Selon la règle consistant à privilégier les collaborateurs par rapport à leur hiérarchie, la commission a retiré les noms de M. EBOUA ATTIE LOUIS et ADOU OKONI GERARD-PHILIPPE de la liste d'attribution des logements 3 pièces type économique d'AKANDJE alors que leurs dates de paiement les positionnaient avant.

Sur cette base, l'attributaire immédiat qui remplissait les conditions est Monsieur MENSAH GUILLAUME DANIEL ADJETE

Attribution des logements MA2E: 1 ère phase

4 NE



### D. LOGEMENTS 4 PIECES INDIVIDUELLES TYPE ECONOMIQUES (AKANDJE)

Coût: 27 000 000 F

Apport minimum : 9 450 000 F

- Disponibles: 35; Attribués: 11; Reste à attribuer: 24.

#### Liste des 11 attributions

1 BAH EPSE LAGOU OULOBLY MARIE JOSET

2 ANGUI KOUSSO FELICITE EPSE NDOUME

3 GOUEDAN FRANCK - OLIVIER

4 KAUNAN ALEXIS KOFFI

5 EFFI EPSE KACOU KONIN ANNE

6 KACOU KONIN AFAFIE N. PARFAIT

7 DE MESSE ZINSOU ERICK OLIVIER KOUASSI

8 COULIBALY EPSE CISSE CHONFOUNGO MYRIAM

9 TRAORE IBRAHIM

10 NAOUNOU DEBATO EPSE KRA

11 KOBE LOGBO ISIDORE

### E. LOGEMENTS 3 PIECES JUMELEES TYPE SOCIAL (SONGON)

Coût 9 600 000 F

Apport minimum: 1 920 000 F ou 3 360 000 F

Disponibles: 38; Attribués: 32; Reste: 6

#### Liste des 32 attributions

1 KADJI ZOGOUO CHANTALE

2 DIARRA ALIMATA

3 OUATTARA FATOUMATA 5

4 YAVO YAVO ERIC

5 KONE NEE SORO NOUKATCHENIN

6 DOUKROU ZOHOURI SERGE M

7 COULIBALY ADDIARRA LARISSA

8 NEMLIN TODE

9 TIEU DIEHONDOPEU GERMAIN

10 YAYA ANVO FULBERT

11 DOUMBIA ALASSANE ALEXIS FRANÇOIS

12 KOUAO ALFRED

13 GBAKA BOLE ALCIDE JOLIVET

14 MORIBA YACOUBA

15 KOUAME KOUAKOU NICOLAS

16 ADJOBI JEAN PAUL

17 TIEMOKO MONDJOU WILFRID

18 GBEADA OHI PIERRE

19 KISSI GNAMIEN WILFRIED EVRARD

20 BAHI SABRA BERTINE

21 KOUE BI BOHI

22 KOUBA SERY PELAGIE ANNICK EPSE SEGUI

23 PANGNI ALOUA MARIE-CLAIRE EPSE SANGARE

24 KONE AMADOU

25 NIANGUY NIANGUY ANGE CREPIN

26 KOUYATE VASSIDIKI

27 BLEOUE ELIANE N'GNIMA

28 KOUAKOU N'GORAN VICTORINE EPSE KONAN

29 KONE ABDOULAYE

30 OUATTARA FATOUMATA

31 KOUAKOU ADAMS

32 GAY GILLES GERARD

NB : Le logement a été attribué à Madame **PANGNI ALOUA MARIE-CLAIRE EPSE SANGARE** parce que le nombre de demandeurs est inférieur à l'offre (38 logements disponibles pour 32 demandes validées).

Attribution des logements MA2E : 1 ère phase

DE FNB



# F. LOGEMENTS 3 PIECES JUMELEES TYPE ECONOMIQUE (SONGON)

Cout 12 000 000 F

- Apport minimum: 2 400 000 F ou 4 200 000 F

- Disponible : 26 ; Attribués : 12 ; Reste : 14

### Liste des 12 attributions

- 1. BRAYO LOBA ANGE PATRICE
- 2. TIEMOKO ZALOU ESPERANCE
- 3. GBESSOU NEE YOKOLI AYA
- 4. KOUROUMA MOCTAR
- 5. ADJI GNALIGA EPSE BAHI
- 6. MOBIO BEKE MAXIME EPSE YAPO.
- 7. SERGE POODA
- 8. KOUADIO YAO LUDOVIC
- 9. KONE NALEGAMA
- 10. FOFANA ADAMA
- 11. DIARRA ZOUMANA
- 12. COULIBALY OUMOU EPSE DABO

### G. LOGEMENT 4 PIECES TYPE SOCIAL (SONGON)

- Cout 14 000 000 F

- Apport minimum: 2 800 000 F ou 4 900 000 F

- Disponible : 36 ; Attribués : 7 ; Reste : 29

#### Liste des 7 attributions

- 1. SANOGO MAMADOU
- 2. ZACKO LINE SOLANGE SADJE
- 3. DAO LASSINA JOEL ALAIN
- 4. KONAN KOUAKOU JEAN CLAUDE
- 5. EFFOSSOU EFFOSSOU JACQUES
- 6. KOFFI DJAMA FLORENT MARCEL
- 7. KOUASSI KOUAME RAPHAEL

Attribution des logements MA2E : 1 ère phase

phase INB



# **5 - DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES**

La MA2E prendra contact avec les demandeurs qui ont déposé des dossiers et qui n'ont pas été retenus pour les amener à se conformer aux autres critères.

Cette démarche sera également menée pour les membres qui ont déposé des apports mais pas de dossiers.

La commission proposera à la signature du PCA, une note pour informer les adhérents des résultats des délibérations après validation du Conseil d'Administration.

Cette note aura également pour objectif d'inciter ceux qui n'ont pas encore souscrit de le faire en fonction des logements disponibles.

La Commission suggère que la cérémonie de remise des clés des maisons soit médiatisée.

La cérémonie de remise des clés aura lieu le 02 Novembre 2017.

NOM & PRENOM (S)	FONCTION	DATE	SIGNATURE
SANOGO ABDOULAYE	PRESIDENT	29/09/2017	_dr
KOUADIO YAO EMMANUEL	MEMBRE	29/09/2017	Emmanuelyk
FOFANA BRIHIMA	MEMBRE	29/09/2017	WIF
N'DRIN BONNY EMMA	MEMBRE	29/09/2017	Pseum
SIE LAMBERT	MEMBRE	29/09/2017	My 4
ODRE EVARISTE DANIEL	MEMBRE	29/09/2017	Early .
KAUNAN ALEXIS KOFFI	SECRETAIRE	29/09/2017	Alums

Attribution des logements MA2E : 1 ère phase

JEAN & NEG



### FEUILLE DE PRESENCE

du: A4 Septembre 2017
Organisée par: TIAST

Revenion de la Commission Mathibution des banuts Le projet 9142E

N°	Nom/Prénom	Matricule	B: .:	I:_	
		Matricule	Direction	Fonction	Visa
1	KALEWAN Alexis	- 6218u	1 THIRT	D6 -	Ship
2	FOFAN A. Briling		SOATCE	DERHA	7
3	SANOGO Abdoulage	/	GS 2E	OGA	A
4	N' BRITN BUNNY E	34M	DCAPPSOP	AC	Mes
5	ODRE	6892	Signh-800	50-:	An
6	Greede Bauhi	HRVZ	MARE	Resp Papa	B
7	SIE LAMBERT	HIUZC	SYNAICHE	SG	9
8	KOCADIO YAO ENDANGE	An	)6	56	BAK
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17				·	
18					



FEUILLE DE PRESENCE

du:

Organisée par.

THEME: 1 ar Frommer Leu nun de Nº Nom/Prénom Matricule Direction Fonction Visa MARE SIE LAMBERT MILLE SYNATELE SG ODRE DANIEL 4892 36 4 NORTH BONKY & 3419 5 KOUADIO YAO ENNANUEL 571 CIE-DG 6 SANOGO Abdoulage Grans GSZE DOTA toucho 10 11 12 13 14 15 16 17 18